

quatre. On a enlevé le crucifix de celle de Saint-Boniface et on en a fait une simple annexe de l'école normale de Winnipeg. A l'heure actuelle cinquante élèves, presque tous des jeunes filles, y suivent le cours d'automne donné exclusivement en anglais, sous la direction d'un principal protestant.

* * *

Le programme d'études a deux parties. La première couvre les huit premières classes ou classes élémentaires et la seconde les quatre dernières ou classes secondaires. Ces quatre classes constituent la *high school* proprement dite et conduisent à l'obtention des divers diplômes d'instituteurs et d'institutrices.

Par une étrange contradiction, pour ne pas dire par un raffinement de persécution, on retrouve dans ces classes tout le programme bilingue des années précédentes avec la différence cependant que le français et l'allemand, jusqu'ici obligatoires pour les diplômes bilingues, sont devenus facultatifs pour tous les élèves qui, aux examens, pourront remplacer, à leur gré, l'algèbre ou la géométrie par les matières françaises ou allemandes indiquées.

Le programme applique à toutes les écoles le principe radicalement faux de l'étude des langues autres que l'anglais dans les classes supérieures seulement. Cette méthode n'a conduit jusqu'ici, tant dans l'Ontario qu'au Manitoba et partout où elle est en usage, qu'à la connaissance ridicule de ce que l'on désigne sous le nom de *Parisian French*. On perd un temps précieux dans les *high schools* à étudier les langues étrangères sans en arriver à aucun résultat appréciable. C'est en vain qu'on étale dans les programmes toute une nomenclature d'auteurs français qu'on prétend faire étudier à des élèves à qui on n'a jamais appris à lire cette langue. Ce n'est ni dans le cours supérieur des Frères, ni dans les principes de littérature du P. Mestre, ni plus que dans Mme de Sévigné, Fénelon, Chateaubriand, Veillette, Daudet, Bazin et d'autres que les élèves des *high schools* apprendront à lire et à comprendre le français, mais bien dans l'alphabet et dans des livres de lecture gradués, ainsi que dans des traductions appropriées. Jusqu'à présent le programme avait conservé ces principes de saine pédagogie pour nos écoles bilingues élémentaires et nos élèves parvenaient aux classes supérieures suffisamment outillés pour aborder le programme de littérature française qu'on a laissé subsister. On renonce ainsi à construire à ras de sol pour construire dans les airs!

En voilà plus qu'il ne faut pour faire toucher du doigt l'inanité, en même temps que la profonde injustice, du nouveau programme d'études. Sa mise en pratique empêcherait les enfants canadiens-français d'apprendre même à lire le français à l'école. Aussi l'on n'en